

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 mai 2020

Délibération CA_20200511_006

Marché de nettoyage des locaux du SDIS de l'Indre passé avec l'entreprise PRO IMPEC : avenant n°1 au marché.

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'ordonnance n°2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 20 ;

Vu le marché n°2019-12-41 passé avec l'entreprise PRO IMPEC SAS ;

Vu le projet d'avenant n° 1 au marché ;

Considérant la nécessité de modifier les prestations de nettoyage et d'entretien des locaux des sites de l'état-major et du CIS de CHATEAUROUX en raison de l'absence imprévisible d'un agent d'entretien ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2019-12-41 relatif au nettoyage et à l'entretien courant des locaux du SDIS passé avec l'entreprise PRO IMPEC SAS, est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer. n°2) passé avec l'entreprise TEAMEX, est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer.

DESCOUT Serge